

Le Président

Monsieur Laurent SAINT-MARTIN
Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères, chargé du
Commerce extérieur et des Français de
l'étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75700 PARIS SP 07

Puteaux, le 28 février 2025

N. réf. : ART / JEMB / IL

Monsieur le Ministre,

Une grève perlée frappe les ports français depuis plusieurs mois. Ces mouvements sporadiques ne durent parfois que quelques heures mais la désorganisation qui en résulte, se prolonge sur plusieurs jours. L'activité des transporteurs français, et d'une manière générale de l'ensemble de la filière logistique, est gravement perturbée et leur exaspération est d'autant plus grande que ces mouvements sont répétitifs depuis plus d'un an. Et les annonces récentes de journées dites « Ports morts » ne font qu'accentuer notre inquiétude.

Il est également à souligner les coûts induits tels que les frais de détention et de stationnement des marchandises, les frais d'annulation de RDV sur les transports portuaires, l'attente pour la reprise ou des dépôts de containers... et ce dans un contexte économique dégradé. A cet égard, il convient de rappeler la hausse des défaillances dans le secteur, de 40% entre 2023 et 2024.

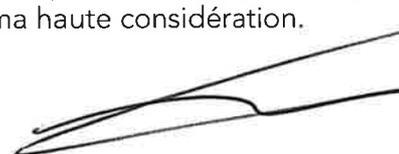
Par ailleurs, ces mouvements se traduisent également par des ruptures de chaînes logistiques et des dérèglements de flux qui engendrent de lourds surcoûts pour les entreprises, et notamment les PME, exportatrices ou importatrices.

Ces mouvements sociaux qui affectent la fluidité des échanges, fragilisent les entreprises et les emplois. En outre, ils ne sont pas sans conséquence sur la perte d'attractivité des ports français, à l'origine d'une partie du détournement du trafic sur des pays limitrophes.

Cette situation ne peut durer. Le principe de la libre circulation des biens et des personnes doit également s'appliquer aux enceintes portuaires ou aux axes routiers y conduisant.

Aussi nous souhaitons que le gouvernement, mis en cause, semble-t-il, dans ces conflits sociaux, prenne rapidement les mesures nécessaires pour mettre fin à cette crise et donner des perspectives aux acteurs économiques concernés.

Restant à votre disposition pour toutes précisions complémentaires, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Amir REZA-TOFIGHI